

# Entité 19 « Savigny-lès-Beaune »

du site Natura 2000 « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne » (FR2601012)

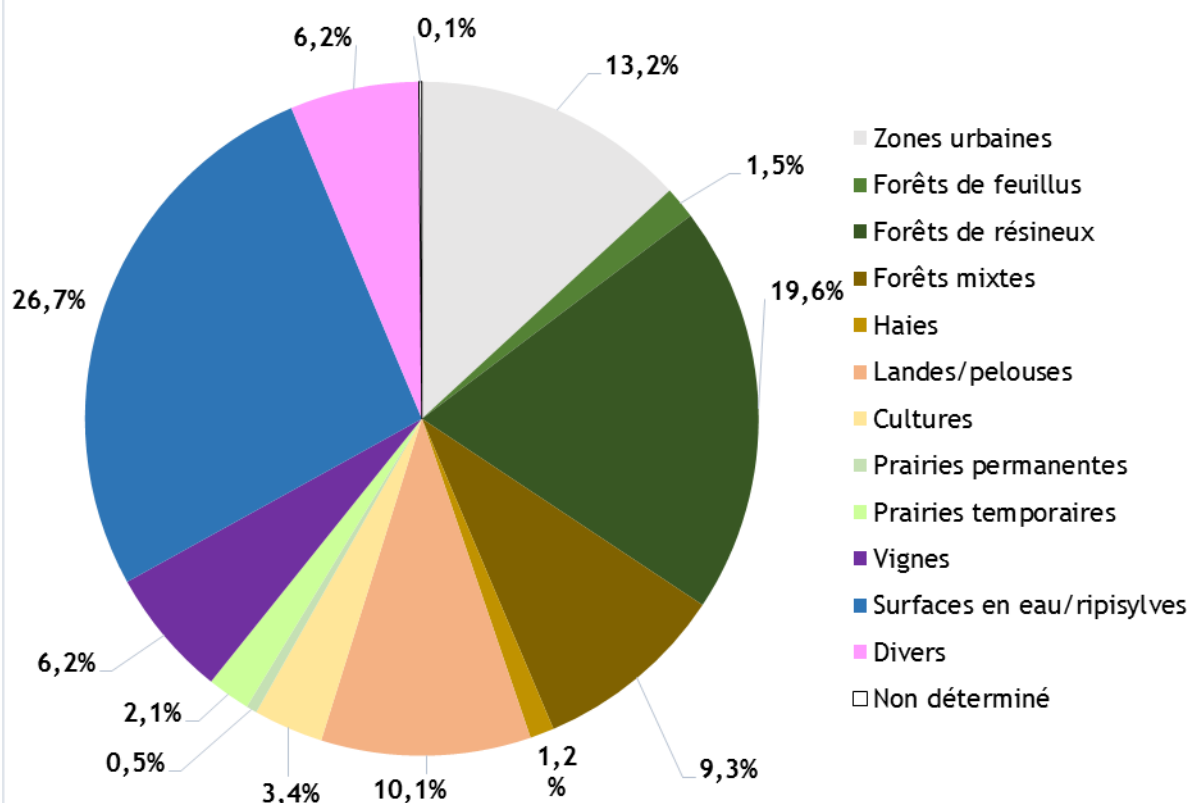
Cette fiche est un résumé synthétique par entité qui a pour objectifs de vous porter à connaissance la richesse et les enjeux de votre commune vis-à-vis de ce site Natura 2000. Pour plus d'informations, vous avez à votre disposition les documents suivants : le document d'objectifs, les atlas cartographiques, les synthèses des chauves-souris par entité, disponibles notamment auprès de la DREAL Bourgogne et des DDT.

Données administratives		
Département	Côte-d'Or	
Communes et EPCI de l'entité	1 commune :	
	<i>Communes</i>	<i>Nom Communautés de Communes</i>
	Savigny-lès-Beaune	CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay
Superficie de l'entité	775 ha	

Contexte écologique : zonages d'inventaires et réglementaires du patrimoine naturel et paysager	
Site Natura 2000	<u>Site d'Importance Communautaire (SIC) :</u> FR2601000 « Forêts, pelouses, éboulis de la vallée de Rhoin et du ravin d'Antheuil » <u>Zone de Protection Spéciale (ZPS)</u> FR2612001 « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
ZNIEFF de type I	260015451 « Combe Vauteloy, combe de la Rente » 260005936 « Vallée du Rhoin »
ZNIEFF de type II	260014997 « Côte et arrière côte de Dijon »
Site classé	SC n°7 « Avenues du château à Savigny-les-Beaune » (Savigny-lès-Beaune)
Site inscrit	SI n°3 « Site de "Fontaine Froide" à Savigny-les-Beaune » (Savigny-lès-Beaune)

Informations diverses	
Activités de loisirs/tourisme/culture	Monuments et bâtiments accueillant du public : église, ...
Monuments historiques	Château et Petit Château (inscrit) (propriété privée) Manoir (classé) (propriété privée) Église (classé) (propriété de la commune)
Liens avec d'autres plans et programmes	Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) pour le ruissellement en zone de vignoble et le débordement du Rhoin et affluents
Réseaux et infrastructures	La D2 traverse toute l'entité du nord-ouest au sud-est (longe Le Rhoin). L'A6 coupe la partie sud de l'entité.

### Occupation du sol sur l'entité d'après CORINE Land Cover (2006)



### Réseau hydrographique

La rivière Le Rhoin traverse toute l'entité du nord-ouest au sud-est.

### Enjeux sur l'entité liés à l'occupation du sol

Bâti : étalement urbain et bâti ancien offrant des gîtes aux chauves-souris

Colonies de chauves-souris des monuments fréquentés (préserver la quiétude)

Connexion des massifs boisés des plateaux et des coteaux par la ripisylve et les haies du fond de vallée

Rivière Le Rhoin et sa ripisylve en dehors de la partie urbanisée

### Habitats d'intérêt communautaire relevés sur les transects (2012)

#### Milieux ouverts secs

6210 Pelouses *Mesobromion erecti*

6210-24 Pelouses calcicoles méso-xérophiles à tendance continentale

6510-6 Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles

#### Milieux forestiers

9130 Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

9150-2 Hêtraies-chênaies collinéennes à Laîche blanche

9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

Espèces de chauves-souris présentes sur l'entité (terrain 2012, bibliographie)*		
Espèces d'intérêt communautaire	Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	1 colonie de mise-bas 3 gîtes de transit
	Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	1 colonie de mise-bas 1 gîte d'estivage
	Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	1 colonie de mise-bas
	Barbastelle d'Europe ( <i>Barbastella barbastellus</i> )	
Autres espèces	Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	
	Sérotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )	
	Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	
	Murin de Natterer ( <i>Myotis nattereri</i> )	
	Noctule commune ( <i>Nyctalus noctula</i> )	

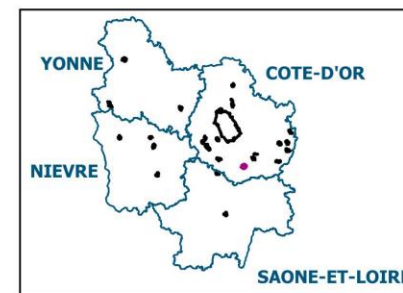
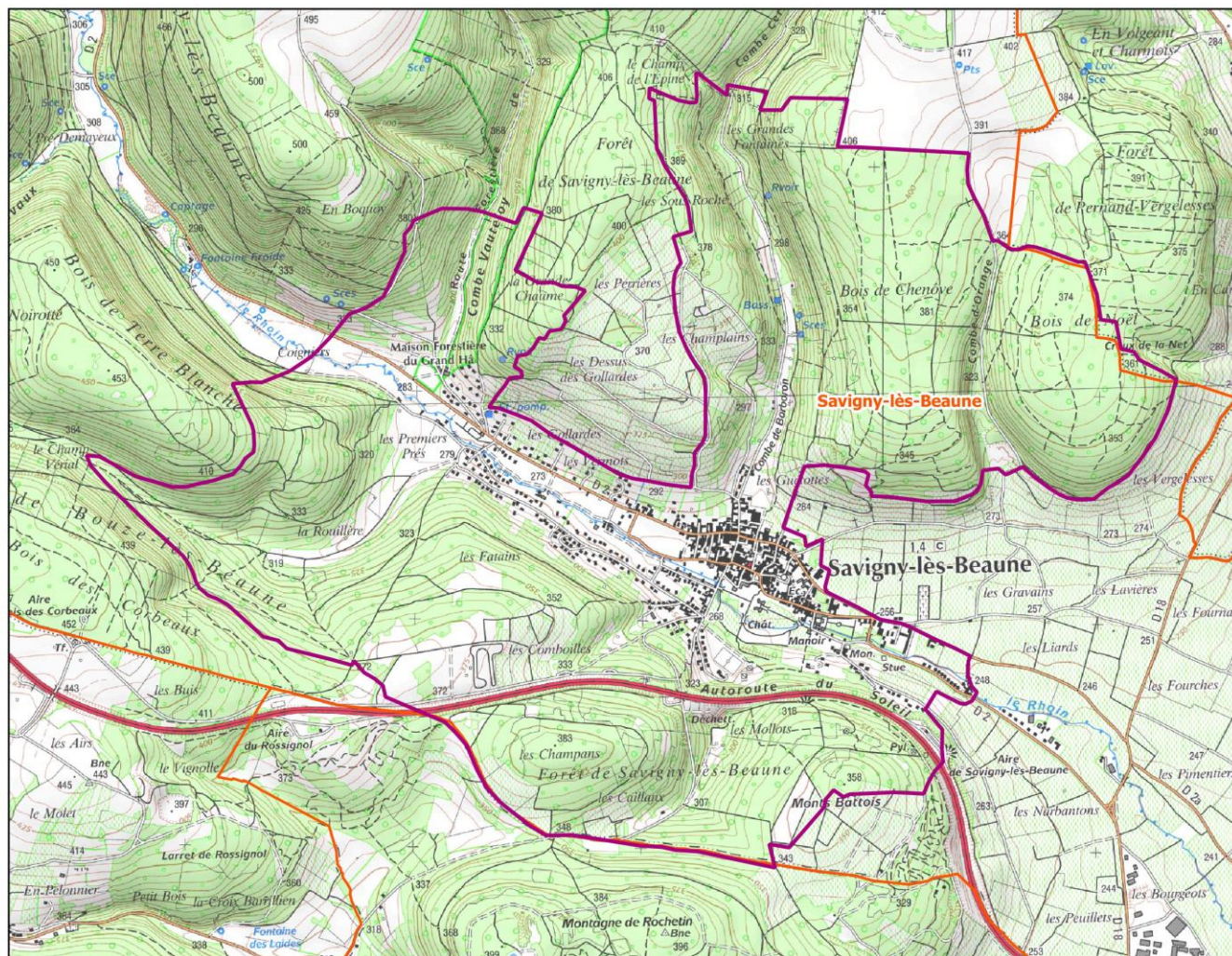
\*Une fiche synthétique présentant les enjeux concernant les chauves-souris sur chaque entité est disponible dans le document d'objectifs, téléchargeable sur le site internet de la DREAL Bourgogne.





Mesures prioritaires sur l'entité*	
Milieux anthropiques	
A-01	Aménagements et gestion des gîtes à chauves-souris
A-02	Prise en compte des chauves-souris d'intérêt communautaire dans les aménagements et la fréquentation des monuments et des bâtiments accueillant du public
Milieux forestiers	
F-01	Maintien d'un réseau d'arbres à cavités et d'arbres sénescents
F-05	Formation, sensibilisation des forestiers dans la prise en compte des chauves-souris en forêt
Milieux ouverts	
O-04	Entretien des milieux ouverts
Mesures transversales	
T-03	Veille des propriétaires des bâtiments abritant une colonie de chauves-souris
T-04	Amélioration des connaissances sur les espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire et leurs habitats
T-05	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers
T-06	Conception et diffusion d'outils de communication
T-07	Prise en compte des enjeux du site dans l'élaboration des projets, programmes, documents d'aménagement

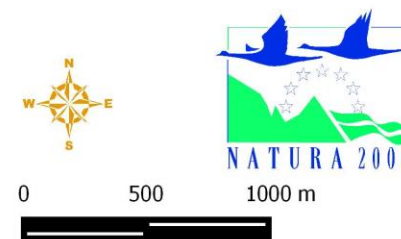
\* Le document d'objectifs compte 27 mesures. Au regard de l'occupation du sol et des enjeux de l'entité, un certain nombre de mesures sont ciblées comme prioritaires. La totalité des mesures ainsi que leur descriptif sont disponibles dans le document d'objectifs, téléchargeable sur le site internet de la DREAL Bourgogne.

Charte Natura 2000
La charte Natura 2000 peut également être signée pour mettre en valeur les bonnes pratiques.

Élaboration du document d'objectifs du site d'intérêt communautaire :  
Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne (FR2601012)



-  Entité de Savigny-lès-Beaune
-  Entité du site Natura 2000 (26)
-  Commune concernée par le site
-  Département



Sources : © DREAL Bourgogne, © IGN scan 25  
Cartographie : Biotope, 2015